

Gérer les espaces enherbés avec la fauche différenciée : intérêts économique, social et écologique



QU'EST-CE QUE LE FAUCHAGE ?

Faucher, c'est supprimer la partie supérieure des plantes par **action mécanique**, pour maintenir un **couvert végétal herbacé** au détriment des espèces ligneuses.

Le fauchage concerne potentiellement **les zones enherbées** de plusieurs types d'espaces aux **caractéristiques différentes** : Bords de route, Parcs et jardins, Pieds d'arbres, Bassins de rétention, mais également d'autres espaces particuliers comme les

espaces enherbés des cimetières ou encore ceux des dépendances vertes sportives.

Voici un rappel des définitions des principales opérations d'entretien du couvert végétal qui permet de distinguer le fauchage des autres opérations.

	Définition	Exemples de matériels utilisés
Fauchage	Action de réduire la hauteur de l'herbe . <i>Le fauchage était un terme généralement employé pour valoriser l'herbe comme foin</i>	 <p>Faux, Débroussailleuse à dos équipé d'un fil ou d'un couteau, Tondeuse Tondobroyeur Epareuse, Girobroyeur,</p>
Débroussaillage	Action de couper les végétaux plus résistants (ronces, arbustes jeunes arbres..)	
Broyage	Action de déchiqeter en fragments courts des herbes hautes et ou des espèces ligneuses, à une hauteur souvent faible	
Tonte	Action de couper régulièrement une herbe déjà peu haute.	Débroussailleuse à fil, tondeuses à lames
Taille	Action de couper les végétaux ligneux , par sectionnement des branches : arbres et arbustes.	Sécateurs, tailles-haies, lamiers (grandes haies), ...

POURQUOI FAUCHER ?

Pour maintenir un couvert herbacé de type « prairie »

En l'absence d'intervention humaine (fauchage, pratique ancienne des brûlis..) ou animale (pâturage..) une végétation **herbacée** va évoluer vers un boisement (le délai étant variable en fonction de la région et du site).

En fauchant, l'homme permet de maintenir ces formations herbacées (prairies, pelouses sèches), et évite une colonisation par les espèces ligneuses (comme les ronces, les arbustes, et les arbres).



Les « prairies sèches » sont des milieux ouverts très riches en espèces végétales et animales : dans les espaces verts des villes, elles constituent des **réservoirs de biodiversité** et notamment **de faune auxiliaire** !

En réponse au passage à une gestion sans pesticides

Le passage à la gestion des espaces publics sans pesticides s'accompagne d'une **augmentation nécessaire et parfois conséquente des surfaces enherbées**.

Pour éviter un surcroît d'entretien difficile ou impossible à supporter avec un effectif humain constant, **la gestion différenciée permet de rationaliser et de hiérarchiser** les opérations d'entretien.

Le fauchage différencié s'inscrit pleinement dans cette stratégie de gestion sans pesticides.



RATIONNALISER LE FAUCHAGE

Faucher différencié, c'est intervenir de manière réfléchiée dans le temps et dans l'espace en maintenant un équilibre entre les moyens humains et matériels, et les objectifs visés.

Autrement dit, c'est adapter le nombre et la période de fauche en fonction des sites et des saisons !

Faucher différencié c'est faucher moins !

Exemple du fauchage mis en œuvre par l'équipe technique de Saint-Privat des Vieux sur le Parc intergénérationnel :

Avant la mise en place du fauchage différencié, Les coupes étaient identiques sur l'ensemble des zones enherbées du parc.

La mise en place d'une gestion différenciée a débuté par un **zonage lié aux usages** du site.

Ce zonage permet de formaliser **3 niveaux de gestion** sur le Parc, avec des interventions différentes :

- suppression des fauches uniformes
- sur deux zones, création de « labyrinthes végétaux ».



Le fauchage différencié a permis de définir des actions de coupe de l'herbe selon un zonage et un calendrier précis. Un net gain de temps a été obtenu avec cette méthode, illustré dans les tableaux de calendrier de fauchage « avant » et « après », ci-dessous :

Faucher moins **permet de libérer du temps** pour une réaffectation à d'autres travaux : les agents peuvent se consacrer à d'autres opérations comme les réfections ou les créations de massifs, etc...



Fauchage différencié au Parc Sant Vicens à Perpignan

Des économies non négligeables :

- moins d'usure de matériel,
- moins de consommation en carburant
- moins de rejet de CO₂

Calendrier de fauche initial :

	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Tonte* une fois tous les 15 jours (nbre de jours de travail par passage)			2	2	2	2	2		2	2	2	
Tonte* une fois par mois (nbre de jours de travail par passage)	1	1	0,5				1	1	0,5		0,5	1
*remarque : tonte sans ramassage excepté dans le jardin à la française où les déchets étaient ramassés et évacués.												
Total jours de travail pour les tontes sans fauchage différencié : 28.5												

Pratiques de coupe de l'herbe avant le fauchage différencié : tontes identiques sur l'ensemble des zones enherbées du Parc



Zonage du Parc intergénérationnel (3 niveaux de gestion) :

- Zone 1 ■
- Zone 2 ■
- Zone 3 ■

Calendrier de fauche différenciée selon les 3 zones en fonction des saisons :

		JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Zones 1 et 2	Tonte*(6 cm de hauteur en Z1 et > 10 cm de hauteur en Z2) une fois tous les 15 jours (nbre de jours de travail par passage)				1	1	1	1		1	1	1	
	Tonte* (6 cm de hauteur en Z1 et > 10 cm de hauteur en Z2) une fois par mois	1	1	1				1	1	1		1	1
Zones 3	Fauchage différencié en labyrinthe (nbre de jours de travail par passage) une fois tous les 15 jours				Temps de travail inclus dans les tontes des zones 1 et 2								
	Fauchage uniforme à 15 cm de hauteur une fois par mois (nbre de jours de travail par passage)						1	0,5		0,5			0,5

*remarque : tonte sans ramassage excepté dans le jardin à la française où les déchets étaient ramassés et évacués.

Total jours de travail pour les tontes avec fauchage différencié : 21.5

25 % de temps gagné sur une période en tension (printemps)

Pratiques de coupe de l'herbe après la mise en place du fauchage différencié et gain de temps obtenu

INTERETS PAYSAGERS ET ECOLOGIQUES DU FAUCHAGE DIFFERENCIE

Faucher de manière différenciée permet de valoriser **le potentiel écologique** des strates herbacées. Varier les pratiques d'entretien dans l'espace et dans le temps permet aussi de **diversifier les paysages**.

L'exemple de la végétation des dépendances routières :

Les bords de route contribuent largement à **façonner nos paysages**. Ils sont aussi **des milieux vivants**.

Le rôle écologique de la végétation de nos accotements routiers se décline à différents niveaux :

- ce sont des **zones refuge** pour de nombreuses espèces animales et végétales ;
- Ils forment des **corridors écologiques** que plusieurs espèces végétales animales et végétales peuvent utiliser pour se rendre d'un espace naturel à un autre par exemple ;
- Ce sont des **zones de transition** entre milieux très différents : les espaces de lisière ont un intérêt écologique particulier.



Si la **sécurité routière** reste le déterminant principal du fauchage des abords routiers, il peut se pratiquer en respectant l'intérêt paysager et écologique des bords de route.

Exemples de nos prairies et pelouses sèches :

Conscientes de la nécessité **d'économiser l'eau**, les communes remplacent progressivement leurs gazons par une **végétation adaptée à la sécheresse**.

Les prairies font un retour remarqué depuis plusieurs années, dans nos parcs et jardins, mais aussi aux pieds des arbres et des haies.

Non arrosées, elles sont généralement entretenues par des tontes plus ou moins fréquentes. Un peu à l'instar des pelouses sèches calcicoles qui font partie intégrante de nos paysages méditerranéens, les prairies sèches accueillent une très grande richesse de flore et de faune. **Ce patrimoine naturel est digne d'un grand intérêt qu'il faut préserver.**

Une des spécificités majeures des pelouses et des prairies est de constituer **des milieux écologiques ouverts** : ces formations végétales ne sont pas ou très peu colonisées par les ligneux. Des mesures simples de gestion appropriées permettent de les préserver : le fauchage raisonné en fait partie.

Les différences entre pelouses et prairies

	Pelouse	Prairie
Type de végétation	Peu fournie	Végétation dense
Richesse du sol	Très pauvre	Un peu plus riche que la pelouse
Hauteur moyenne	20 à 30 cm	60 cm et plus



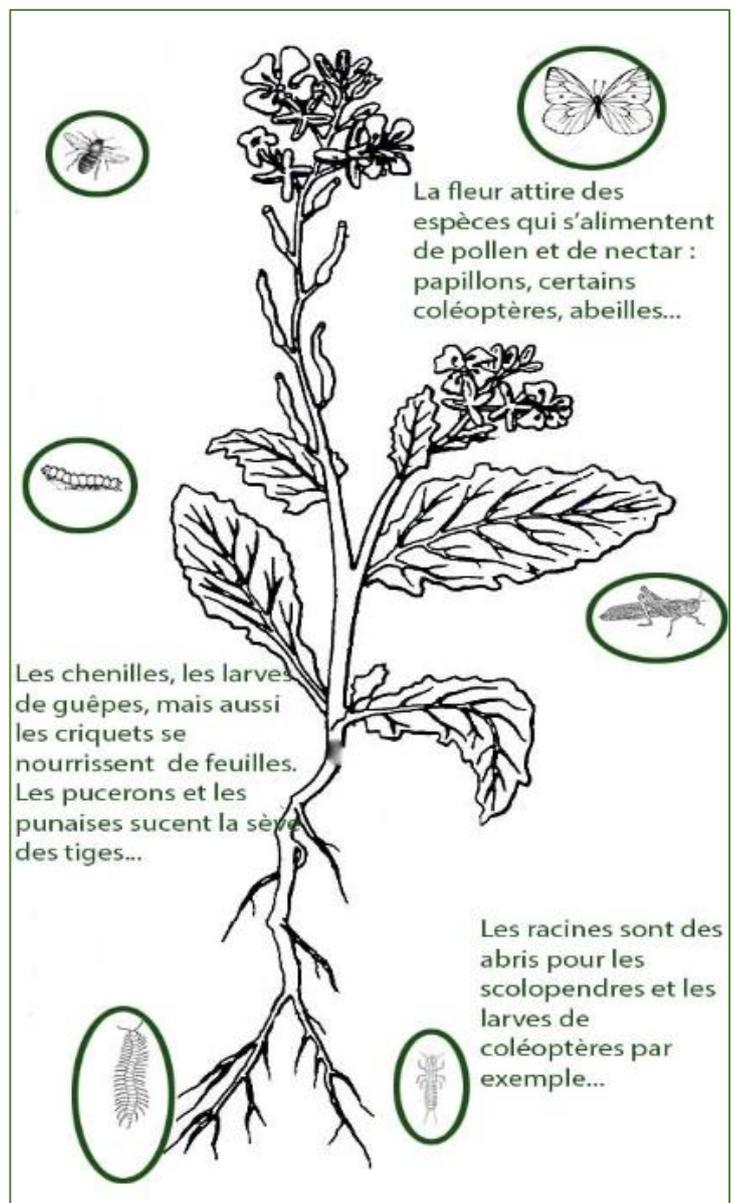
Les plantes qui composent les pelouses sèches se contentent d'un sol pauvre en éléments nutritifs, ensoleillé, et sec. Parmi les espèces les plus remarquables et les mieux adaptées à ces conditions de vie, on rencontre notamment **de nombreuses orchidées sauvages**.

La plante : un réservoir à insectes !

Les espèces animales tirent parti de la végétation en s'y nourrissant, en s'y reproduisant et en s'y abritant. Les plantes constituent **le premier maillon de la chaîne alimentaire** qui aboutit aux prédateurs.

La prairie (comme la haie diversifiée) est un bel exemple d'écosystème riche en espèces !!

La fleur, la tige, les feuilles et les racines des plantes attirent différents types d'insectes.



INTERET SOCIAL DU FAUCHAGE DIFFERENCIE

Pour les agents chargés du fauchage :

Le **travail est moins répétitif** qu'une tonte uniforme, et le résultat peut être très **créatif** sur certains sites où des 'effets de style' sont possibles.

Exemple de la commune de Saint-Privat des Vieux qui crée des labyrinthes végétaux dans son Parc Intergénérationnel.

Pour les observateurs (usagers, promeneurs, conducteurs routiers) :

Le fauchage différencié offre un impact positif en terme d'image : le rendu visuel rappelle la nature, avec un aspect de prairie fleurie, apprécié particulièrement au moment du pic des floraisons printanières.

De manière plus générale, le fauchage différencié permet **d'améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces.**

Un rôle pédagogique :

Les formations herbacées hautes sont des sites idéaux pour les observations naturalistes : un moyen **facilement accessible pour tous** de découvrir et de se familiariser avec la biodiversité ordinaire et/ou extraordinaire.



COMMENT FAUCHER DIFFERENCIE ?

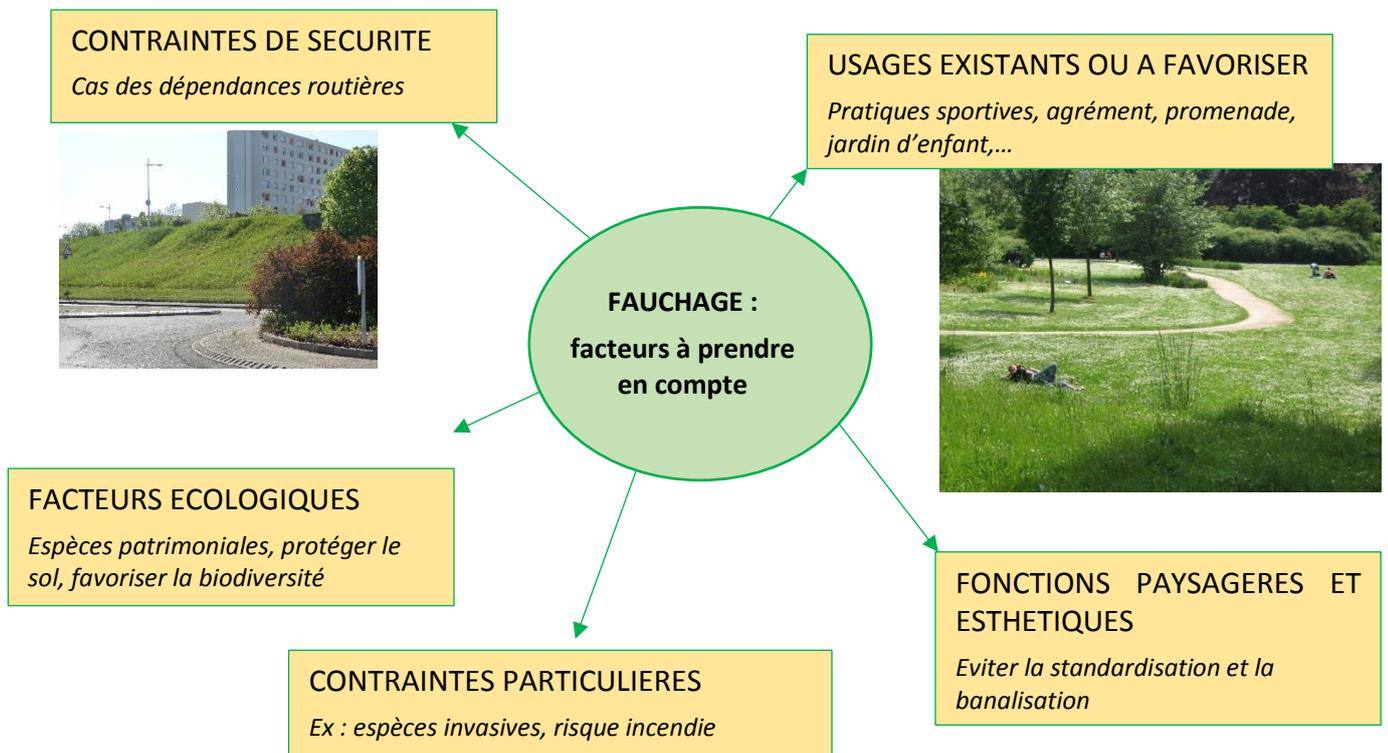
Le fauchage différencié s'inscrit dans le cadre d'une **gestion globale d'entretien différencié**.

1/ Un inventaire des espaces à faucher

Au sein d'une collectivité, il importe au préalable d'effectuer **un inventaire des espaces enherbés** (parcs, jardins, pieds d'arbres, bords de routes et de chemin...). L'idéal est d'aboutir à une **carte** permettant de repérer l'ensemble des secteurs à faucher.

2/ Un zonage / priorisation des espaces à faucher

L'inventaire permet de lister les différentes zones à faucher. Pour déterminer le type de fauchage à mettre en œuvre dans chaque espace, il faut se poser la question **des enjeux et des usages**. Voici les facteurs à intégrer pour **chaque site** avant de passer à l'action :



3/ Varier les ambiances paysagères

Il est ainsi possible d'affecter pour chaque site, un objectif de fauchage, par exemple :

- Zones de **fauchage intensif** (type green ou pelouses) : en règle générale, ce type de fauchage concerne les sites ayant des **impératifs de sécurité routière**. Mais ce peut être aussi des zones de dégagement de mobiliers urbains ou des surfaces ayant un usage qui le justifie : jardins d'enfants, zones de pique-nique ou de repos, espace sportif,...
- Zones de **fauchage extensif** (pelouses hautes ou prairies) : pour les espaces n'ayant pas d'impératifs de sécurité routière tels que les talus, les parcs, les espaces à fort potentiel écologique...
- **Zones naturelles** de type prairies hautes ou friches, pouvant être fauchées tous les deux à trois ans.



Gestion des surfaces enherbées

Exemple de la Chapelle sur Erdre (F) - **Proposition de visuels**



Entretien des bordures



LES REGLES DE BASE DU FAUCHAGE DIFFERENCIE

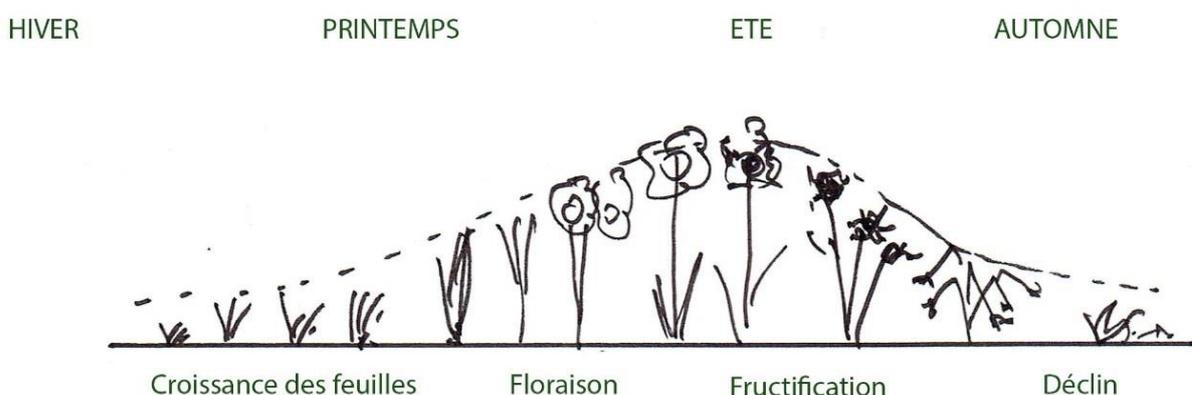
Faucher le moins possible

Le nombre de passage sera réduit au strict nécessaire :

- pour économiser en temps, en usure de matériel et donc en argent dépensé,
- pour limiter son impact écologique (carburant, impact sur l'écosystème fauché,...),
- pour des considérations sociales ou esthétiques (une prairie a beaucoup de charme lorsqu'elle n'est pas fauchée).

Faucher le plus tard possible

Les graminées sont généralement les plantes les plus représentées dans les pelouses et les prairies. Il est donc très important de connaître leur cycle végétatif afin de déterminer les périodes d'intervention. Ainsi, pour des interventions annuelles, le bon moment est **à la montée de l'épi**.



Exemple de croissance d'une plante de type graminée qui ralentit dès l'été.

De manière générale, faucher de manière tardive, à partir de la mi-juillet et, si possible en fin d'été.

Couper haut !

La pratique qui consiste à **faucher au ras du sol est à proscrire** : outre la destruction des plantes et des animaux, elle augmente les risques liés à l'érosion des sols et contribue à l'installation de certaines plantes invasives (renouées, ambrosies, etc...).

De plus, le fauchage trop bas induit une **usure accrue**, et une **surconsommation inutile** (frottement avec le sol).

Faucher au-dessus de 10 cm évite de trop porter atteinte à la base des plantes qui abritent beaucoup de larves d'insectes ; **un fauchage haut préserve mieux la petite faune**.

Une hauteur de coupe ainsi relevée a donc aussi l'avantage de **soulager le matériel** et de **faire des économies** de carburant et d'entretien.

Quand c'est possible, couper et non pas broyer :

En broyant, les végétaux sont déchiquetés : la faune (insectes, petits mammifères, amphibiens, oiseaux) et les zones refuges aux pieds des végétaux sont détruites.

Cette remarque est également valable dans la gestion des haies.

Une coupe nette est toujours moins impactante pour le milieu et pour le végétal.



Choisir entre mulching ou export des déchets de fauche

Les déchets de tonte broyés et laissés au sol, l'enrichissent avec des matières en décomposition, ce qui favorise les végétaux les plus compétitifs et les plus nitrophiles (Dactyle aggloméré, Chiendent pied-de-Poule, Liseron des champs, Ronce à feuilles d'Orme, Canne de Provence, etc).

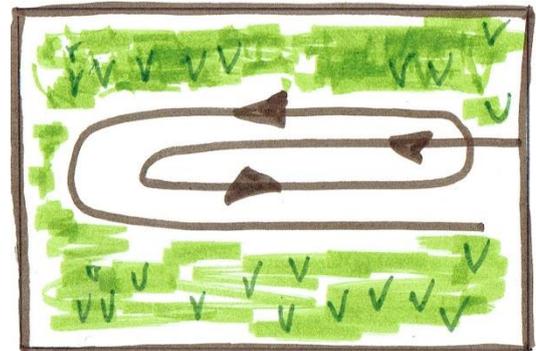
Si l'on choisit l'option de favoriser l'enrichissement du sol, pour garder une prairie « verte » par exemple, le plus intéressant et le plus économique est le mulching.

Si en revanche, l'objectif est de favoriser la biodiversité, il faudra exporter les déchets de fauche (prairie sèche).

Il faut donc se poser la question de la pratique du mulching en fonction des endroits.

Faucher centrifuge

Un fauchage centripète piège la faune au centre de l'espace enherbé. Pour que les animaux puissent fuir dans les zones non fauchées, penser à faucher de manière centrifuge, c'est-à-dire du **centre vers la périphérie de la parcelle.**

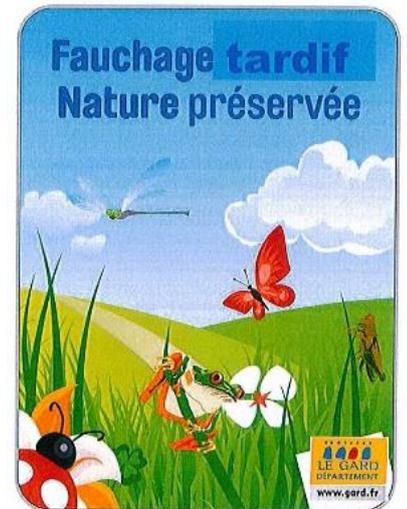


LA GESTION DES BORDS DE ROUTE

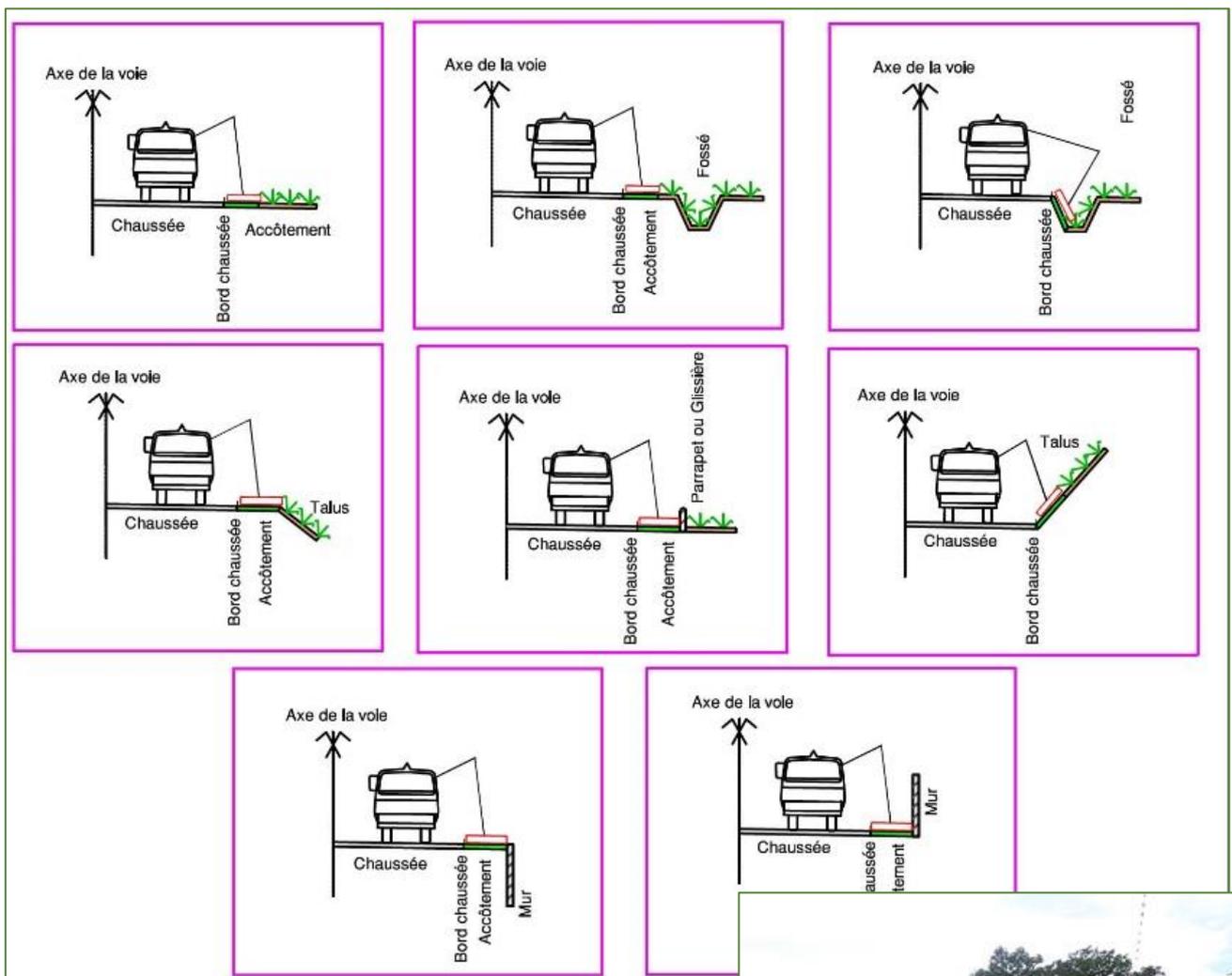
Chemins et routes ne nécessitent pas forcément un fauchage uniforme, en termes de sécurité par exemple, les portions droites nécessitent moins d'interventions.

Exemple des pratiques du CD 30

Comme de nombreux départements, le **Conseil départemental du Gard** met en œuvre une gestion différenciée de ses bords de routes. Les opérations de fauchage sont liées à des impératifs de sécurité routière et à des enjeux environnementaux.



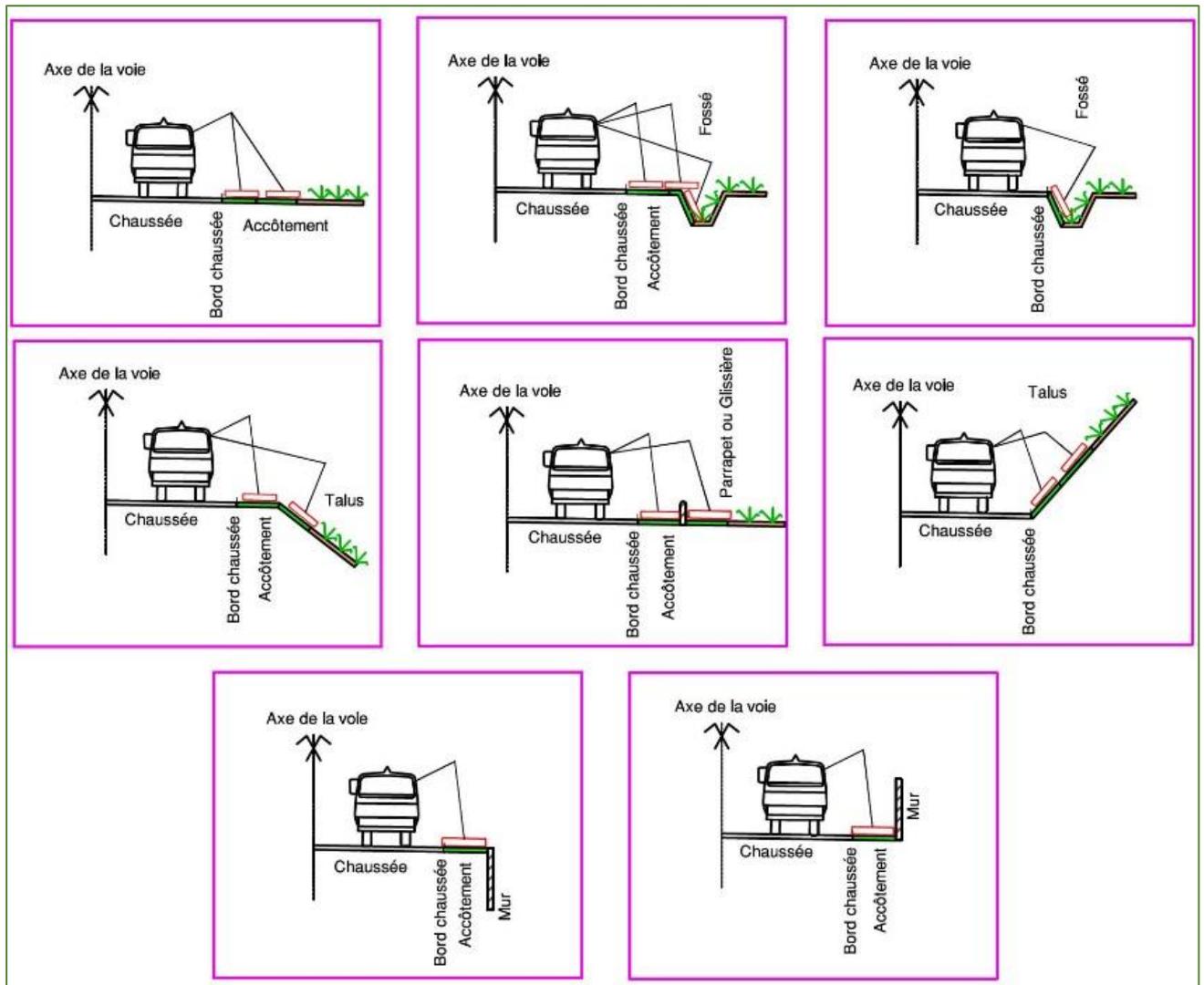
1) le Fauchage de sécurité : 1 largeur, fin mai début juin



Ce fauchage est le premier à être pratiqué dans l'année. Il consiste en une seule « passe » de sécurité, avec un éventuel élargissement en intérieur de courbe et à l'approche des carrefours pour dégager la visibilité. Des finitions au rotofil permettent de dégager la visibilité au niveau de la signalisation.



2) Le Fauchage d'accotement : deuxième partie d'été



Ce fauchage est réalisé en deuxième partie d'été et consiste à réaliser deux passes en accotement, et en présence de fossé, une passe en versant côté route

3) Le Fauchage « débroussaillage » : mi-octobre

Ce fauchage effectué à partir de la mi-octobre porte sur la quasi-totalité du domaine public routier.



Le CD30 applique ce fauchage différencié à l'ensemble des routes départementales à l'exception des itinéraires identifiés par l'arrêté préfectoral de lutte contre les incendies.

Mémento : Fauchage des bords de routes

Quand ?	1 ^{er} passage en mai/juin pour le fauchage de sécurité (une largeur de coupe) 2 ^{ème} passage en deuxième partie d'été sur les accotements au besoin Le débroussaillage des fossés sera repoussé le plus tard possible pour permettre la reproduction des espèces
Comment ?	Hauteur de coupe réglée à 10 à 15 cm. Limiter la largeur de la fauche sur les accotements (1 m par exemple) Rien ne sert de faucher si la hauteur de l'herbe ne dépasse pas 40 cm. En dessous, les conditions de visibilité des automobilistes ne sont pas altérées.
Quel matériel ?	Epareuse et finitions éventuelles au rotofil <i>Les épareuses récentes permettent de régler les hauteurs de coupe.</i>
Gain obtenu	<ul style="list-style-type: none">- Réduction du nombre de fauches*- Préservation des milieux naturels

**le nombre de fauches peut être encore réduit en exportant les déchets de fauchage. Les lamiers à couteaux ou les barres de coupe sont alors utilisés : l'herbe fauchée reste en place une dizaine de jours avant d'être ramassée.*

Fauchage raisonné et lutte contre les plantes invasives

Les bords de route, comme les bords de ruisseaux, sont connus pour faciliter la dispersion d'espèces invasives : ils jouent le rôle de corridors de dispersion et ce d'autant plus qu'ils sont l'objet de perturbations qui éliminent ou réduisent le couvert d'espèces compétitives.

Un fauchage raisonné permet de contrôler la végétation non désirée et d'éviter la prolifération de plantes invasives.

L'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), est une plante qui provoque des problèmes sanitaires (allergie au pollen). Elle est souvent présente sur les bords de routes.

Un plan de fauchage différencié est réalisé par le CD30 (partenaires : Entreprise Rousseau et Observatoire des Ambrosies) pour gérer l'ambrosie en bord de route et empêcher sa progression.

L'objectif est d'empêcher la production de graines.



PELOUSES SPORTIVES



Les dépendances vertes des pelouses sportives représentent souvent **des surfaces conséquentes** : le fauchage différencié est une bonne solution pour gagner du temps d'entretien, mais aussi pour valoriser ces espaces.

Sur le complexe sportif de Dassargues à Lunel, des actions sont menées pour valoriser les abords des terrains sportifs : plantations arborées, semis de prairies fleuries. Le fauchage des abords a lieu 3 fois par an, avec une hauteur de coupe relevée à 10 cm au minimum.



Gestion des pelouses sportives : les bases d'un entretien raisonné

Arrosage des gazons sportifs

Des carences ou des excès de consommation en eau d'arrosage sont responsables de problèmes phytosanitaires.

Arroser précisément : une connaissance des valeurs (ETP/RFU, pluviométrie) permet de gérer les apports et les fréquences.

De manière générale : arroser le matin ou le soir, espacer les arrosages et **éviter les excès d'eau**

La tonte des gazons sportifs

La hauteur de tonte pour un terrain sportif, en période de jeu, est assez basse. La coupe fréquente du gazon doit être inférieure à 1/3 de la hauteur de la feuille

Eviter cependant les tontes rases :

- Pour limiter les adventices : ex : rehausser la tonte de 3,5 cm à 6,5 cm limite la propagation du pissenlit de 50% à 1%.
- Pour éviter certaines maladies
- Les tontes trop rases ralentissent le bon développement racinaire des espèces de gazon.

Penser à remonter les hauteurs de tonte hors périodes de jeu.

Renforcer les gazons par un entretien mécanique : Aération, Sablage, Défeutrage, Regarnissage.



PRATIQUES DE FAUCHAGE DIFFERENCIE PAR ESPACE

Les pieds d'arbres

Plusieurs communes ont choisi de laisser pousser une végétation spontanée aux pieds des arbres, qu'ils soient en alignement le long des routes ou encore dans les parcs.

Le fauchage intervient selon le degré d'acceptation de la hauteur de l'herbe, et selon un zonage en gestion différencié.

Le fauchage est réalisé à l'aide d'outils limitant les blessures au niveau des **troncs des arbres**. Ce sont par exemple :

- Des rotofils munis de carters de protection
- Des coupes bordure spécifiques
- Des réciprocatours...



Les prairies des parcs et jardins

L'exemple de Saint-Privat des Vieux est une bonne illustration d'une pratique de fauchage différencié.

Les interventions sont raisonnées dans l'espace et dans le temps au sein d'un même parc.

De manière plus générale, pour les prairies, les périodes de fauchage seront adaptées à la fréquentation du site.

Dans les grands parcs, le fauchage peut être raisonné de manière à dessiner des cheminements que les usagers emprunteront.

L'éco pâturage

L'éco pâturage est une pratique qui se développe dans de nombreuses villes, au sein de grands parcs, mais aussi dans les bassins de rétention, souvent difficile à entretenir par l'homme.

Une réflexion amont est nécessaire pour fixer les objectifs : un pâturage de courte durée est par exemple utile pour maintenir ou restaurer un site à valeur écologique : ce type de pâturage s'apparente à une fauche.

Si l'objectif est plutôt de maintenir un couvert végétal court toute l'année, le pâturage de longue durée et extensif est plus approprié.



Les zones enherbées des cimetières

Il est tout à fait possible de réaliser du fauchage différencié dans les cimetières. Des **zones de prairies** peuvent être ménagées dans les espaces en attente de concessions, sur certaines allées, ou encore au pied des arbres et des haies.

Le cimetière reste un lieu très sensible, et cette démarche, pour être comprise, doit être encadrée par une **communication spécifique**.

Plusieurs villes, comme **Anduze**, ont déjà opté pour ce type de pratiques qui entre dans une démarche plus globale d'entretien sans pesticides.

A **Saint-Christol les Alès**, le cimetière fait l'objet d'un fauchage différencié dans l'espace et dans le temps, et des zones en prairies ont été créés pour permettre la récolte de bouquets !

Zone en prairie fleurie au cimetière d'Anduze – Mai 2018



En résumé : Fauchage des prairies des parcs et jardins

Quand ?	Un passage éventuel fin mai pour ménager des cheminements (selon le degré de fréquentation du site). Un fauchage complémentaire tardif avec exportation des déchets si possible.	
Comment ?	Hauteur de coupe supérieure à 10 cm Fauchage différencié dans le temps (fauchage tardif) et dans l'espace, selon un zonage correspondant aux objectifs visés – Faucher de l'intérieur vers l'extérieur	
Quel matériel ?	Girobroyeurs, Tondeuses mulching, Faux.. ! Remarque concernant les talus : Ces zones sont plus ou moins difficiles à faucher en fonction de leurs pentes. Des outils stables, permettant un travail des agents en sécurité, sont nécessaires.	 <p><i>Débroussailleuse poussée – Romuald Barre, Chef de l'équipe verte de l'EPTB Gardons</i></p>
Gain obtenu	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du nombre de fauches - Préservation des milieux naturels 	
Penser à l'Eco pâturage !		

Remerciements à :

- L'Entreprise Rousseau et au Conseil départemental du Gard pour les renseignements fournis sur les pratiques de fauchage différenciés et sur la lutte contre l'Ambrosie.
- La commune de Saint-Privat des Vieux, la commune d'Anduze et la commune de Saint-Christol lez Alès.